



**Affaires autochtones et  
Développement du Nord Canada**

**Aboriginal Affairs and  
Northern Development Canada**



**Aperçu de la situation financière pour 2014-2015**

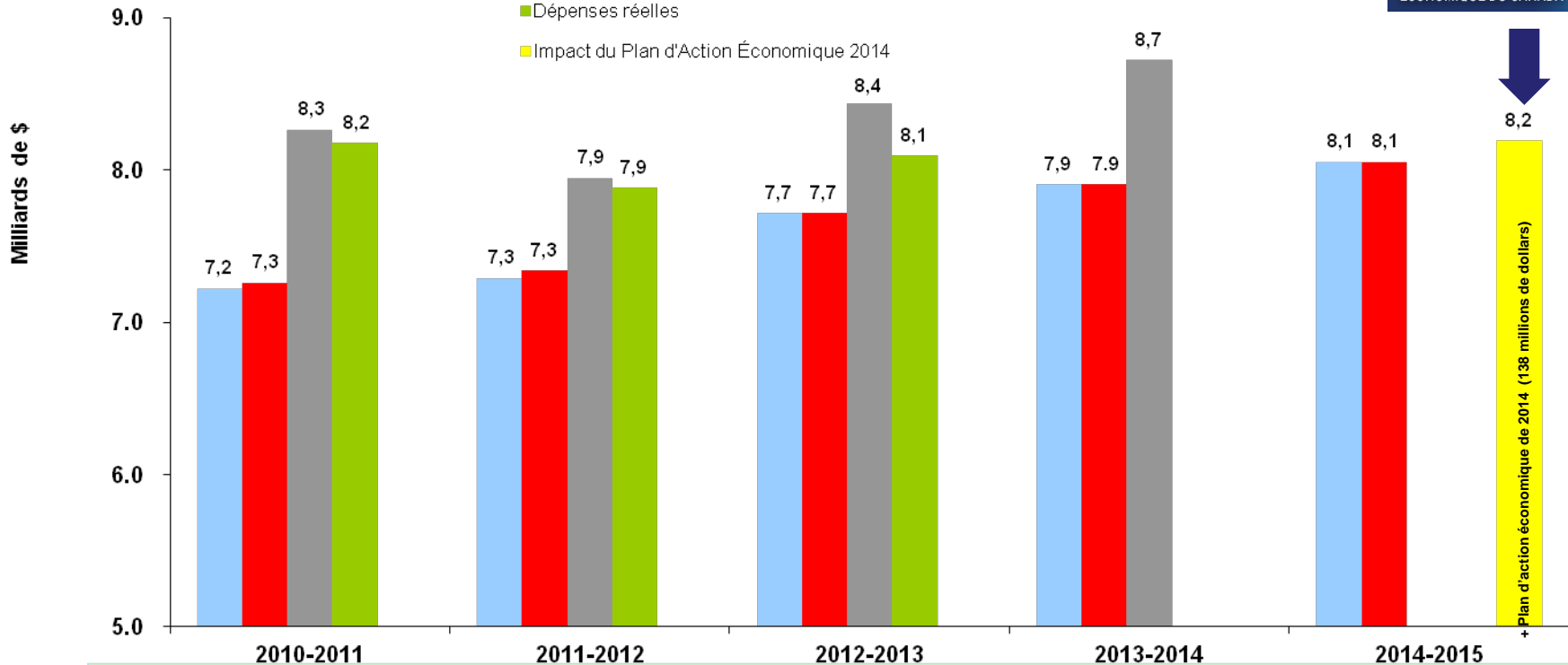
---

**Juillet 2014**



# Cycle financier – Dépenses budgétaires

- Budget principal des dépenses
- Rapport sur les plans et les priorités
- Budget principal des dépenses + Budget supplémentaire des dépenses
- Dépenses réelles
- Impact du Plan d'Action Économique 2014



Les écarts observés entre le **Budget principal des dépenses**, les dépenses prévues (selon le **Rapport sur les plans et les priorités**) et les **dépenses réelles** sont en grande partie attribuables à la chronologie des éléments clés du cycle financier. Le Budget principal des dépenses constitue la première étape du cycle financier. Les fonds supplémentaires pour les initiatives qui n'étaient pas prêtes à temps pour être incluses dans le Budget principal des dépenses (p. ex., le Plan d'action économique de 2014) proviennent du **Budget supplémentaire des dépenses**.



# ***Portefeuille du ministre (8,1 milliards de dollars\* dans le Budget principal des dépenses de 2014-2015)***

## **Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (8 079,9 millions de dollars)**

Le Ministère soutient les Autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) et les résidents du Nord dans leurs efforts visant à améliorer le bien-être social et la prospérité économique, à constituer des collectivités plus saines et plus durables et à permettre à ces dernières de participer pleinement au développement social, économique et politique du Canada, et ce, au profit de tous les Canadiens.

## **Commission canadienne des affaires polaires (2,6 millions de dollars)**

La Commission suit l'évolution de la connaissance des sciences polaires au Canada et dans le monde, elle collabore avec des organisations canadiennes et étrangères pour définir les priorités scientifiques et autres, elle favorise le soutien de la recherche polaire canadienne et encourage la coopération internationale en vue de faire avancer la connaissance des sciences polaires.

## **Greffe du Tribunal des revendications particulières (2,9 millions de dollars)**

Le greffe gère les affaires administratives du Tribunal. Ce dernier est un organisme décisionnel dont le mandat est de rendre des décisions à l'égard des revendications particulières des Premières Nations, notamment les revendications relatives au non-respect de traités, à la fraude, à la location ou à la disposition sans droit ou à l'absence de compensation adéquate pour des terres de réserve ou d'autres éléments d'actif.

## **Commission de vérité et réconciliation relative aux pensionnats indiens (2,1 millions de dollars)**

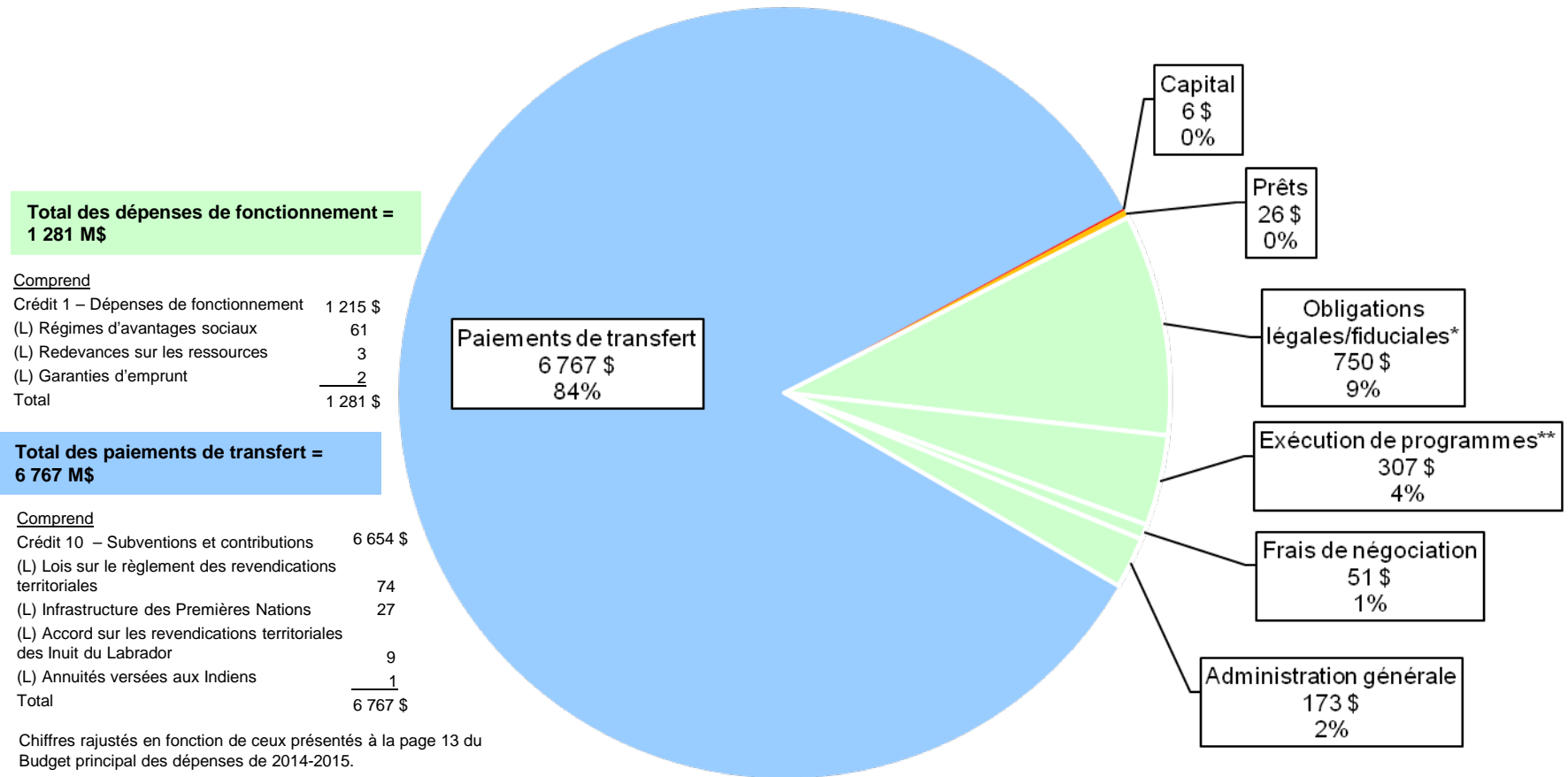
La Commission a le mandat, jusqu'au 30 juin 2015, de découvrir la vérité relativement à ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens, d'en informer tous les Canadiens et de promouvoir la réconciliation.

\* Les chiffres reflètent les sommes budgétaires et non budgétaires.



# Dépenses par catégorie

Budget principal des dépenses 2014–2015 : 8 080 millions de dollars



\* Le poste principal de ces dépenses (646 M\$ de 750 M\$) concerne les obligations résultant de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. En outre, environ 563 M\$ des 750 M\$ sont affectés aux paiements directs versés aux bénéficiaires, notamment aux termes de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, des obligations découlant des revendications, des coûts du ministère de la Justice, des règlements extrajudiciaires, et autres.

\*\* Les coûts d'exécution de programmes, dont les Premières Nations et les collectivités du Nord retirent un avantage direct, incluent les coûts associés à l'éducation, au développement social, aux immobilisations et infrastructures, au développement économique, au soutien aux gouvernements indiens, aux projets environnementaux et aux programmes pour les résidents du Nord. Environ 75 M\$ sur 307 M\$ sont affectés aux paiements directs versés aux bénéficiaires et concernent principalement l'évaluation, la gestion et l'assainissement de sites fédéraux contaminés.



# Dépenses par architecture d'alignement des programmes

## Budget principal des dépenses 2014–2015 : 8 080 millions de dollars\*

Le Gouvernement		1 970,0		Les gens		4 136,6		Les terres et l'économie		1 471,7		Le Nord		257,9	
<b>Gouvernance et institutions gouvernementales</b>	<b>398,4</b>	<b>Éducation</b>	<b>1 798,3</b>	<b>Entrepreneuriat autochtone</b>	<b>49,6</b>	<b>Gouvernance et gens du Nord</b>	<b>130,2</b>								
<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>									
• Gouvernements des Premières Nations	383,7	• Enseignement élémentaire et secondaire	1 444,5	• Capital des entreprises et services de soutien	45,2	• Développement politique et relations intergouvernementales	68,4								
• Institutions et organisations de gouvernance autochtone	14,8	• Enseignement postsecondaire	353,8	• Possibilités d'affaires	4,4	• Nutrition Nord	57,1								
<b>Droits et intérêts des peuples autochtones</b>	<b>852,2</b>	<b>Développement social</b>	<b>1 666,7</b>	<b>Développement communautaire</b>	<b>196,6</b>	• Adaptation au changement climatique	4,7								
<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>		<b>Science et technologies du Nord</b>	<b>7,3</b>								
• Négociation des ententes en matière de revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale	68,8	• Aide au revenu	853,8	• Services relatifs aux terres et au développement économique	69,0	• Lutte contre les contaminants dans le Nord	4,9								
• Revendications particulières	735,6	• Prestation nationale pour enfants	54,0	• Investissement dans les possibilités économiques	95,6	• Initiatives scientifiques	2,4								
• Consultation et accommodation	28,8	• Aide à la vie autonome	86,9	• Gestion des terres de réserve	26,3	<b>Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord</b>	<b>120,4</b>								
• Relations avec les Métis et les Indiens non inscrits et Gestion des droits des Métis	19,0	• Services d'aide à l'enfance et à la famille des Premières Nations	640,3	• Sites contaminés (sur les réserves)	5,6	<b>Sous-programmes</b>									
<b>Gestion et mise en oeuvre des ententes et des traités</b>	<b>719,3</b>	• Prévention de la violence familiale	31,7	<b>Partenariats stratégiques</b>	<b>24,7</b>	• Pétrole et minéraux	18,2								
		<b>Affaires individuelles des Premières Nations</b>	<b>25,2</b>	<b>Infrastructure et capacité</b>	<b>1 160,7</b>	• Sites contaminés	61,8								
		<b>Sous-programmes</b>		<b>Sous-programmes</b>		• Gestion des terres et de l'eau	40,4								
		• Inscription et appartenance	21,6	• L'eau et les eaux usées	171,9										
		• Successions	3,7	• Installations d'enseignement	325,2										
		<b>Résolution des questions des pensionnats</b>	<b>646,4</b>	• Logement	138,5										
		<b>Sous-programmes</b>		• Autres infrastructures communautaires et activités	483,5										
		• Paiements d'expérience commune	0,0	• Énergies renouvelables et efficacité énergétique	3,9										
		• Processus d'évaluation indépendant	643,4	• Aide à la gestion des urgences	37,8										
		• Réconciliation	2,7	<b>Participation des Autochtones vivant en milieu urbain</b>	<b>40,0</b>										
		• Appui à la Commission de vérité et de réconciliation	0,3												
<b>Services internes (Note 1)</b>												<b>243,6</b>			
Soutien à la gouvernance et à la gestion				146,0	Services de gestion des ressources				89,2	Services de gestion des biens				8,4	

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

\* Inclus 26 \$M dépenses non budgétaires (prêts)

Note 1 : Comprend 174,5 M\$ en dépenses liées à l'administration générale et 69,1 M\$ pour le soutien juridique et les règlements à l'amiable.

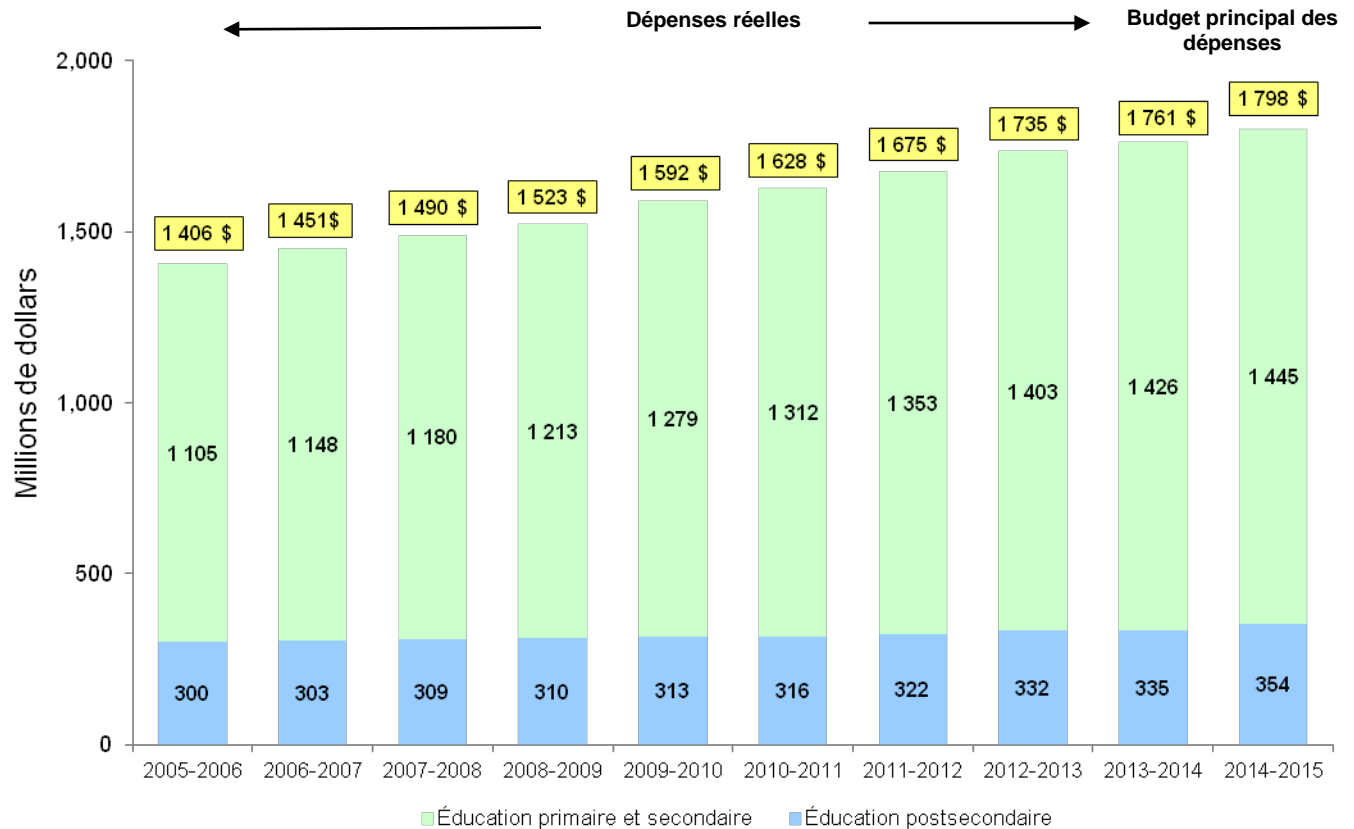
Source : Budget principal des dépenses 2014-2015; détails supplémentaires au niveau des sous-activités tirés des allocations budgétaires du Ministère.

Veuillez consulter le [Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015](#) du Ministère pour de plus amples renseignements.



# Évolution des dépenses – Éducation

Dans l'ensemble, les dépenses réelles consacrées à l'éducation ont augmenté d'environ 23 % de 2005-2006 à 2012-2013 (soit une hausse d'environ 3,1 % par année).



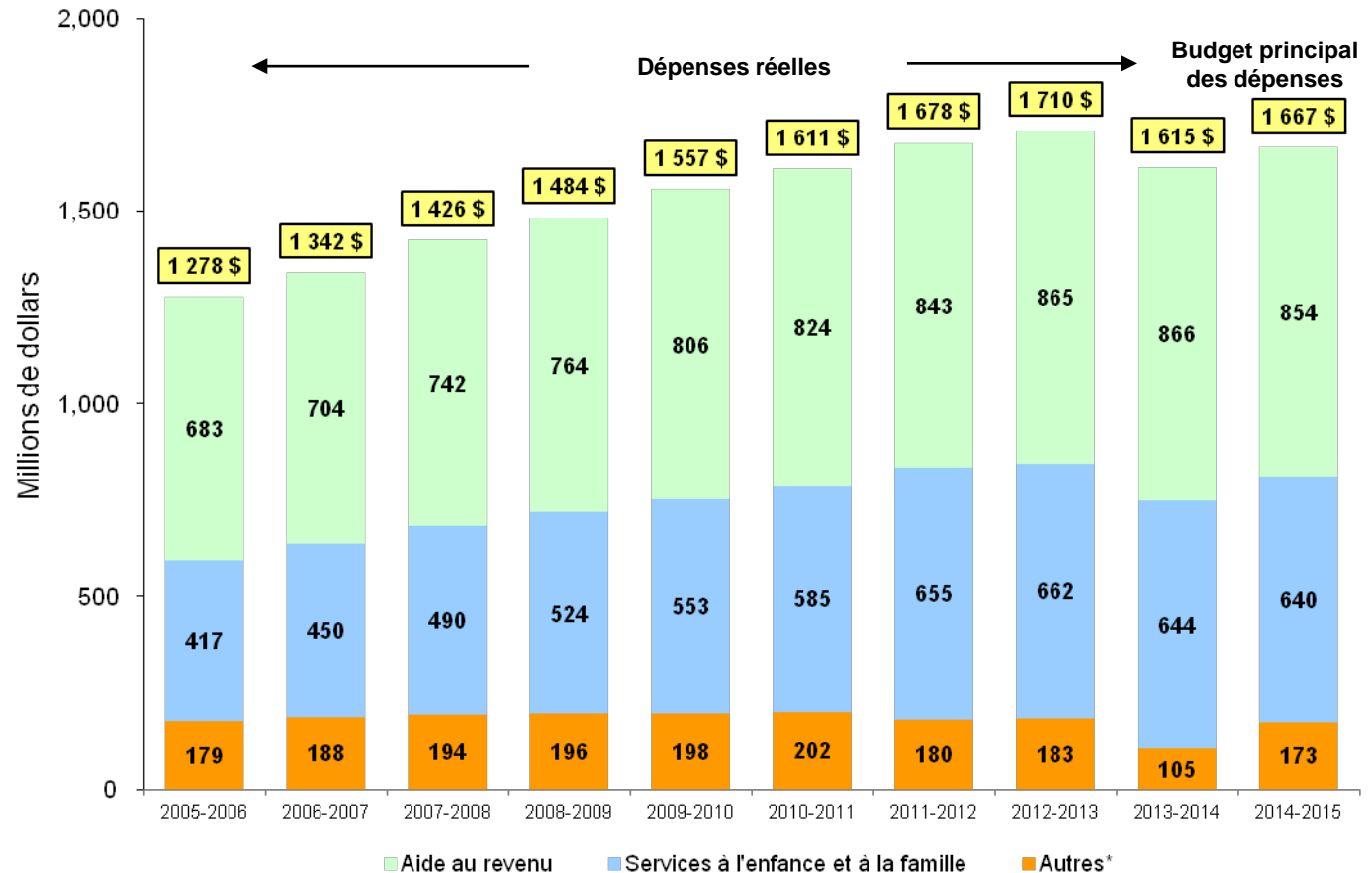
•Source : Rapports ministériels sur le rendement de 2005-2006 à 2012-2013 (données de 2005-2006 à 2010-2011 rajustées) et Budget principal des dépenses de 2013-2014 et 2014-2015. Note : Aux fins d'uniformité avec les données de 2011-2012 et des exercices ultérieurs, les données des RMR de 2005-2006 à 2010-2011 ont été rajustées afin de tenir compte du transfert du financement des accords en matière d'éducation au programme de « Gestion des traités » (conformément à l'architecture d'alignement des programmes (AAP) révisée de 2011-2012) – Note : le programme « Gestion des traités » a été renommé « Gestion et mise œuvre des ententes et des traités » dans l'AAP révisée de 2014-2015 – ainsi que du regroupement des programmes Centres éducatifs et culturels et Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières Nations dans la catégorie Éducation primaire et secondaire (selon l'AAP révisée de 2012-2013). En outre, on a rajusté les données des RMR de 2005-2006 à 2008-2009 afin d'harmoniser la présentation des Services internes à titre de programme distinct à partir de 2009-2010 (auparavant, les Services internes étaient répartis entre tous les programmes).

•Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.



# Évolution des dépenses – Développement social

Dans l'ensemble, les dépenses réelles consacrées au développement social ont augmenté d'environ 34 % de 2005-2006 à 2012-2013 (soit une hausse d'environ 4,3 % par année).



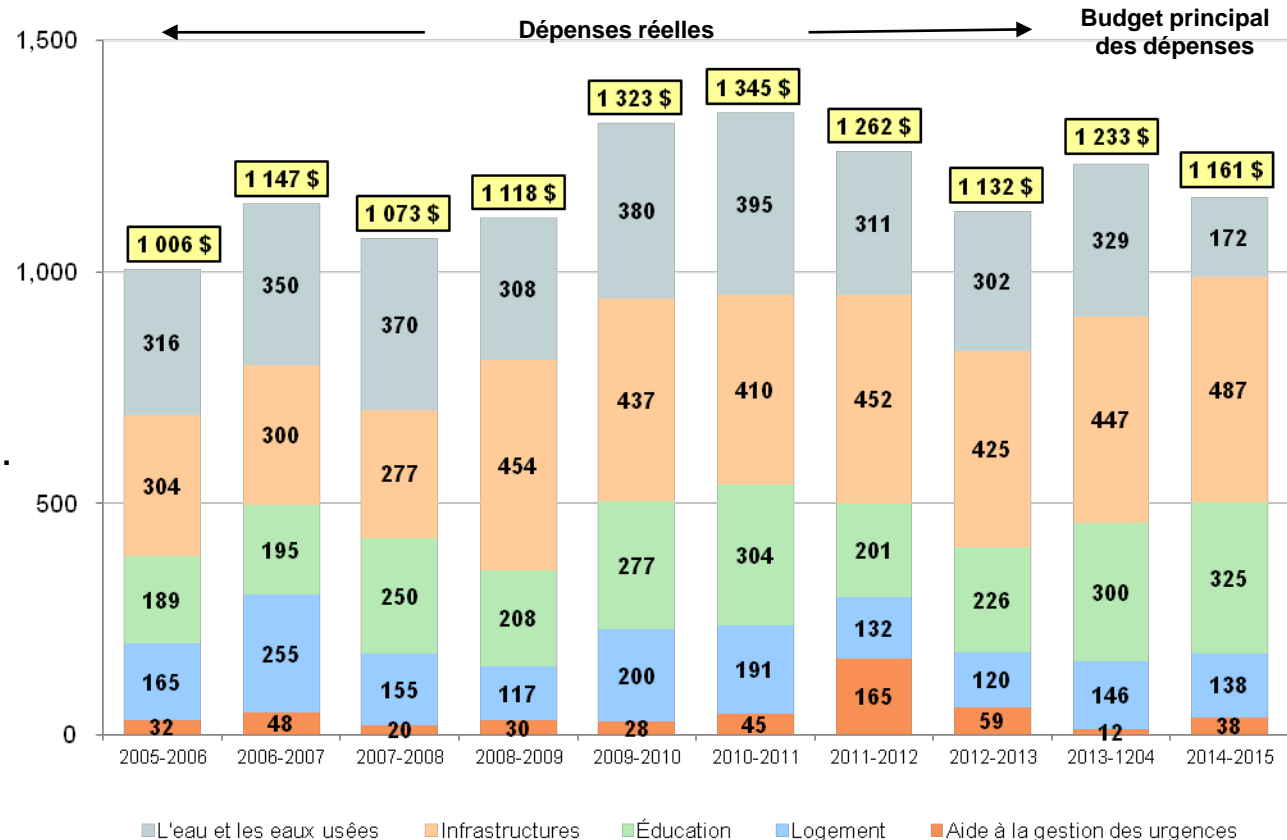
\* Pour la période de 2005-2006 à 2010-2011, la catégorie « Autres » comprend l'aide à la vie autonome, la prévention de la violence familiale, le réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants et les initiatives en matière de capacités familiales. À partir de 2011-2012, les initiatives en matière de capacités familiales sont incluses dans le sous-programme des services à l'enfance et à la famille, conformément à l'AAP révisée.

Source : Totaux de 2005-2006 à 2012-2013 tirés des Rapports ministériels sur le rendement (les données de 2005-2006 à 2008-2009 ont été rajustées) et du Budget principal des dépenses de 2013-2014 et 2014-2015. Note : Aux fins d'uniformité avec les données de 2009-2010 et des exercices ultérieurs, les données initiales des RMR de 2005-2006 à 2008-2009 ont été rajustées pour tenir compte de la présentation des Services internes en tant que programme distinct à partir de 2009-2010 (auparavant, les Services internes étaient répartis entre tous les programmes).



# Évolution des dépenses – Infrastructure et capacité

Dans l'ensemble, les dépenses réelles consacrées à l'infrastructure et à la capacité ont atteint en moyenne 1,2 milliard de dollars par année de 2005-2006 à 2012-2013.



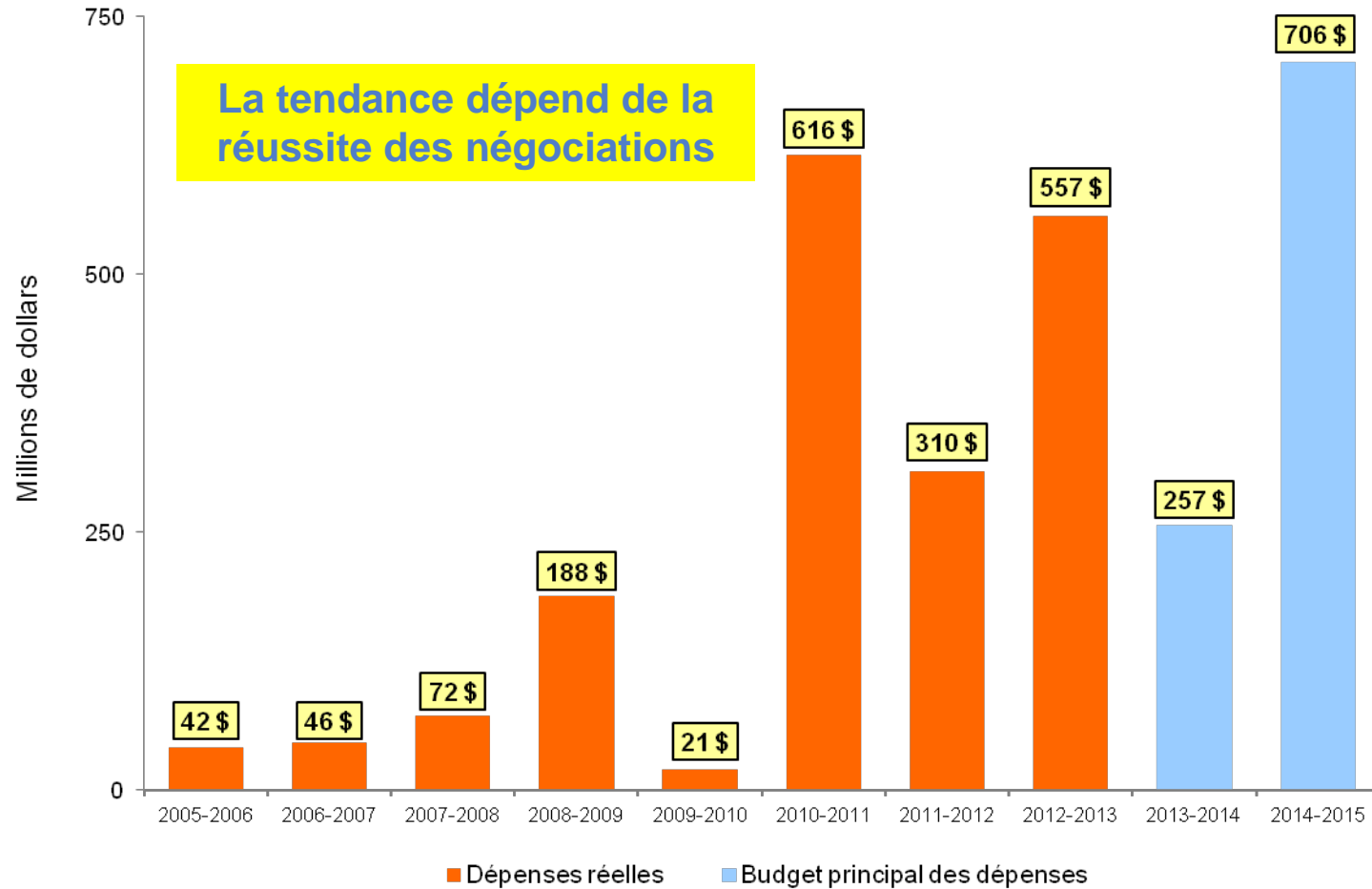
Source : Données (rajustées) de 2005-2006 à 2012-2013 tirées des Rapports ministériels sur le rendement (RMR) et données de 2013-2014 (rajustées) et de 2014-2015 tirées du Budget principal des dépenses; les données détaillées additionnelles ont été extraites du Plan d'immobilisations à long terme. Note : Aux fins d'uniformité avec les données de 2014-2015, les données initiales des RMR et du Budget principal des dépenses de 2013-2014 ont été rajustées pour tenir compte du transfert des fonds d'immobilisations et de fonctionnement et entretien (F et E) pour les Cris de la Baie-James, les Cris d'Oujé-Bougoumou et les Naskapis du Québec, au programme Gestion des traités (conformément à l'AAP révisée de 2011-2012), ainsi que de l'inclusion du financement du Programme d'aide à la gestion des urgences qui relevait précédemment des programmes Gestion fédérale des terres de réserve, Gestion responsable des affaires fédérales et Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières Nations (selon l'AAP révisée de 2014-2015). En outre, on a modifié les données des RMR de 2005-2006 à 2008-2009 pour les harmoniser avec la présentation des Services internes en tant que programme distinct à partir de 2009-2010 (auparavant, les Services internes étaient répartis entre tous les programmes).

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.





# Évolution des dépenses – Revendications particulières et spéciales



Veuillez consulter l'information générale sur les [Revendications particulières](#) et [les modalités](#) des subventions relatives aux revendications particulières et spéciales pour de plus amples renseignements.



## *Contexte d'exécution des programmes d'AADNC*

### **Au sud du 60<sup>e</sup> parallèle**

- Environ 80 % des ressources servent à financer les programmes administrés par les gouvernements des Premières Nations, les conseils tribaux, etc.
  - La plupart des fonds sont destinés aux services de base de type provincial ou municipal pour les habitants des réserves.
  - Le gouvernement fédéral s'est engagé à offrir dans les réserves des services comparables à ceux typiquement offerts par les provinces.
  - Les normes provinciales orientent l'exécution des programmes, ce qui entraîne des écarts entre les régions.

### **Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle**

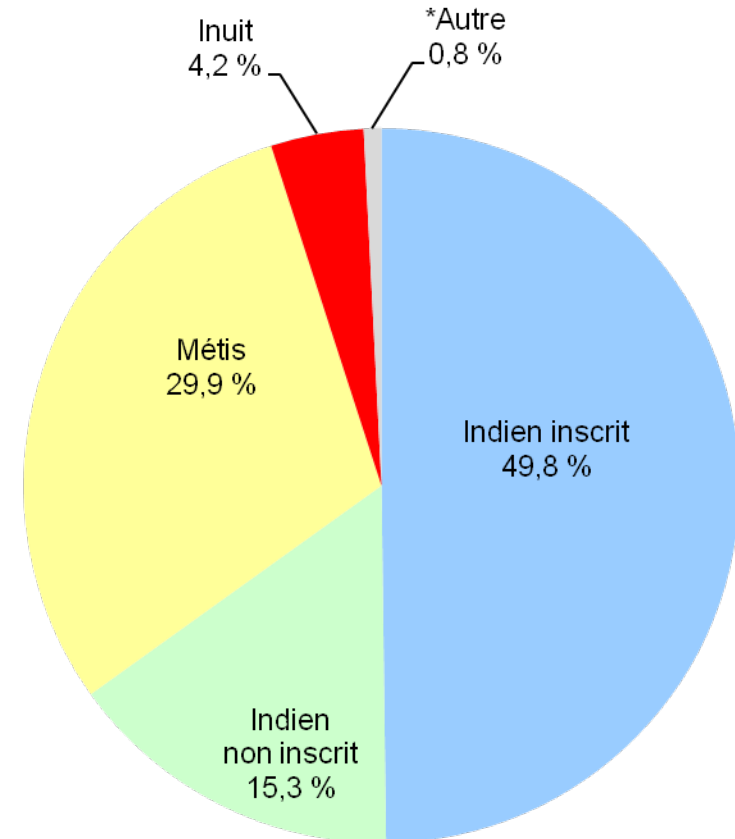
- Au sein du gouvernement fédéral, le ministre est le principal responsable du Nord, y compris de la Stratégie pour le Nord.
- Le Ministère a un rôle de réglementation semblable à celui des provinces en matière d'eau, de pétrole et de gaz.
- AADNC gère les terres et les ressources au Nunavut. Ce rôle a été transféré au gouvernement territorial au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.



## Exécution des programmes – Conditions démographiques

- Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le Canada compte **1 400 685** Autochtones, ce qui représente 4,3 % de la population canadienne totale.
- Les Indiens inscrits représentent un peu moins de la moitié de la population autochtone.
- En 2011, près de la moitié (46 %) des Autochtones étaient âgés de moins de 25 ans comparativement à près du tiers (29 %) des non-Autochtones.
- L'âge médian des Autochtones est de 28 ans, soit 13 ans de moins que les non-Autochtones (41 ans).
- Les trois territoires totalisent environ 105 820 habitants; un peu plus de la moitié sont des Autochtones.

Répartition de la population autochtone, en fonction du statut et de l'identité, Canada, 2011



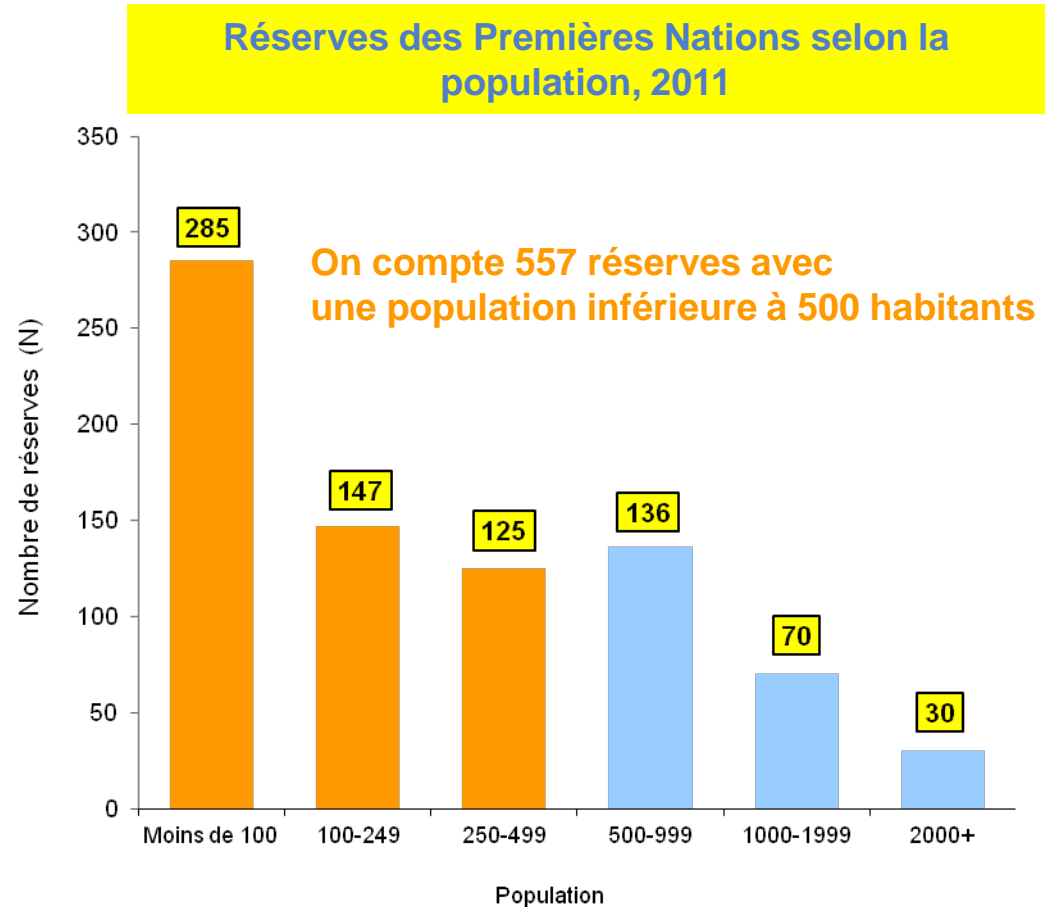
- « Autres » renvoie aux personnes ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone et à celles ayant affirmé être membres d'une bande, sans identité autochtone et sans statut d'Indien inscrit.

Source : Statistique Canada, [Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#), tableaux d'AADNC.



## Exécution des programmes – Conditions démographiques (petites collectivités)

- Selon le Recensement de la population de 2011, 70 % des collectivités des Premières Nations comptent moins de 500 habitants; la majorité de ces collectivités sont situées en Colombie-Britannique.
- Les collectivités des Premières Nations comprennent les réserves indiennes définies au sens de la loi, les établissements indiens et d'autres types de terres créées par la ratification d'accords sur l'autonomie gouvernementale.



Remarque : N=793 réserves sur une possibilité de 997 collectivités de Premières Nations ont été délimitées par Statistique Canada en 2011. Les réserves inhabitées et 31 réserves partiellement dénombrées sont exclues.

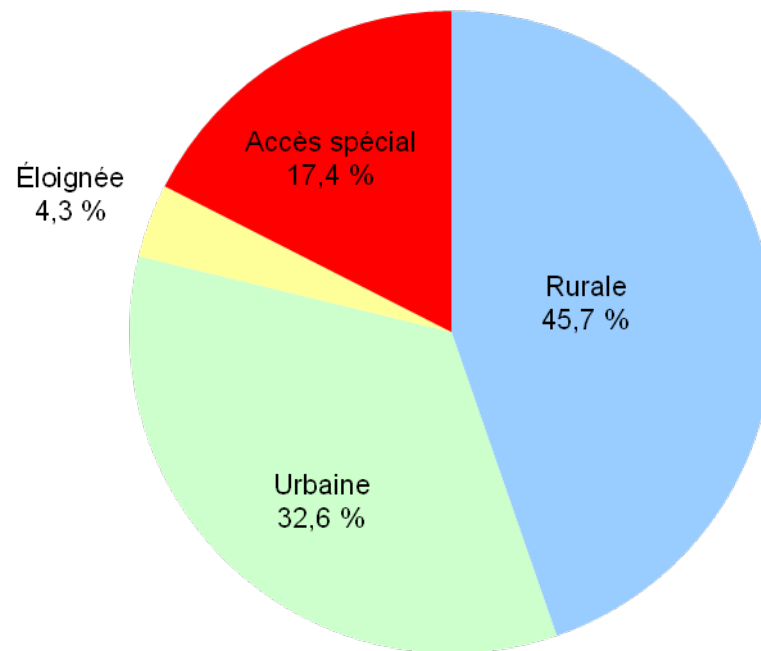
Source : Données d'AADNC tirées de [GéoSuite 2011](#), Statistique Canada.



## Exécution des programmes – Conditions démographiques (collectivités dispersées)

En 2013, 67 % des Indiens inscrits dans les réserves vivaient dans des zones rurales, à accès spécial ou éloignées, tandis que 33 % vivaient dans des zones urbaines.

Population dans les réserves  
par zone géographique, 2013



### Remarques

Urbaine : La Première Nation est située dans un rayon de 50 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

Rurale : La Première Nation est située dans un rayon de 50 km à 350 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

Éloignée : La Première Nation est située à plus de 350 km d'un centre de services accessible par route toute l'année.

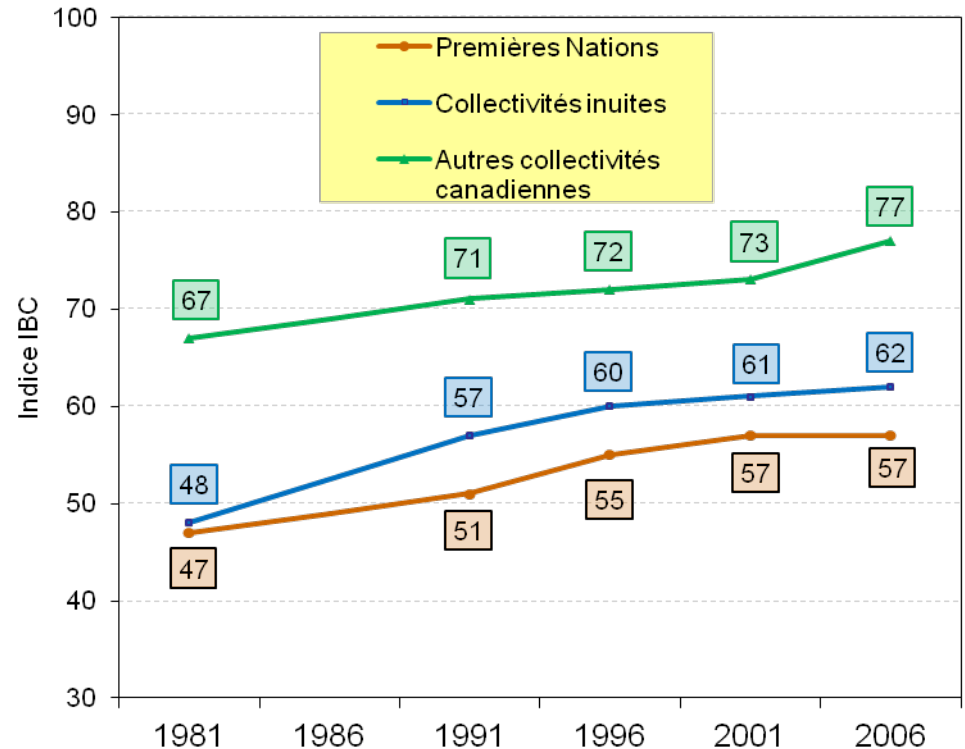
Accès spécial : Le centre de services n'est pas accessible par route toute l'année; la Première Nation doit donc composer avec des coûts de transport plus élevés.



## Exécution des programmes – Conditions socioéconomiques

### Indice de bien-être des collectivités (IBC) IBC moyen, 1981-2006

- Au cours des 25 dernières années, les conditions socioéconomiques dans les collectivités inuites et des Premières Nations se sont améliorées.
- Il y a toujours un écart important entre les conditions socioéconomiques dans les collectivités inuites et des Premières Nations et celles dans les autres collectivités.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1981, 1991, 1996, 2001 et 2006. [L'indice de bien-être des collectivités](#) devrait être mis à jour plus tard cette année à l'aide de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.



# Contexte opérationnel – Plan d'action économique de 2014

Dans le cadre du Plan d'action économique de 2014, on a annoncé un investissement total de **2,5 milliards** de dollars dans les collectivités autochtones et du Nord (138 millions de dollars en 2014-2015 à AADNC) afin de leur permettre de participer plus activement à l'économie canadienne et de tirer profit de sa croissance. De cet investissement, environ **2,4 milliards** de dollars sont octroyés aux Autochtones et à leurs collectivités. Les autres **110 millions** de dollars représentent des investissements pour les résidents du Nord.

Investissements stratégiques / Engagements annoncés ou confirmés dans le Plan d'action économique de 2014	Total (AADNC + autres ministères)					AADNC					Autres ministères				
	2014-2015	2015-2016	Total (2 ans)	Exercices ultérieurs	Total	2014-2015	2015-2016	Total (2 ans)	Exercices ultérieurs	Total	2014-2015	2015-2016	Total (2 ans)	Exercices ultérieurs	Total
	<b>Autochtones</b>														
Réformer l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12 <sup>e</sup> année – Comprend un financement de base (1,25 G\$); un fond bénéfique pour l'éducation (160 M\$); la construction et la rénovation d'écoles (500 M\$)	-	120,0	120,0	1,790,0	1,910,0	-	120,0	120,0	1,790,0	1,910,0	-	-	-	-	-
Soutenir les entreprises de pêche des Premières Nations	33,1	33,1	66,1	-	66,1	-	-	-	-	-	33,1	33,1	66,1	-	66,1
Renouveler la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones	11,1	11,1	22,2	-	22,2	-	-	-	-	-	11,1	11,1	22,2	-	22,2
Contre la violence faite aux femmes et aux filles autochtones	-	5,0	5,0	20,0	25,0	-	-	-	-	-	-	5,0	5,0	20,0	25,0
Atténuation des catastrophes naturelles dans les réserves	-	3,0	3,0	37,0	40,0	-	3,0	3,0	37,0	40,0	-	-	-	-	-
Poursuivre le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations	161,7	161,7	323,4	-	323,4	138,0	138,0	276,0	-	276,0	23,7	23,7	47,4	-	47,4
<b>Total partiel (Autochtones)</b>	<b>205,9</b>	<b>333,9</b>	<b>539,7</b>	<b>1,847,0</b>	<b>2,386,7</b>	<b>138,0</b>	<b>261,0</b>	<b>399,0</b>	<b>1,827,0</b>	<b>2,226,0</b>	<b>67,9</b>	<b>72,9</b>	<b>140,7</b>	<b>20,0</b>	<b>160,7</b>
<b>Autochtones et collectivités du Nord</b>															
Appuyer le développement économique du Nord	20,0	20,0	40,0	-	40,0	-	-	-	-	-	20,0	20,0	40,0	-	40,0
Développer l'infrastructure de transport dans le Nord (financement à déterminer)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds d'investissement-santé pour les territoires	27,0	23,0	50,0	20,0	70,0	-	-	-	-	-	27,0	23,0	50,0	20,0	70,0
Améliorer l'accès des résidents du Nord à des aliments sains (financement à déterminer)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Améliorer l'accès aux réseaux à large bande dans les collectivités rurales et du Nord (financement à déterminer)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total partiel (Autochtones et collectivités du Nord)</b>	<b>47,0</b>	<b>43,0</b>	<b>90,0</b>	<b>20,0</b>	<b>110,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47,0</b>	<b>43,0</b>	<b>90,0</b>	<b>20,0</b>	<b>110,0</b>
<b>Autres initiatives qui profiteront aux Autochtones et aux résidents du Nord</b>															
Prendre des mesures contre l'utilisation abusive de médicaments d'ordonnance au Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Renouveler le financement pour les arts (p. ex. les langues autochtones)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total partiel (Autres initiatives)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des investissements</b>	<b>252,9</b>	<b>376,9</b>	<b>629,7</b>	<b>1,867,0</b>	<b>2,496,7</b>	<b>138,0</b>	<b>261,0</b>	<b>399,0</b>	<b>1,827,0</b>	<b>2,226,0</b>	<b>114,9</b>	<b>115,9</b>	<b>230,7</b>	<b>40,0</b>	<b>270,7</b>